

PROGRAMME 2023-2024
BUT3 Mesures Physiques

Parcours Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques

Public visé Tous publics

Objectifs Le BUT Mesures Physiques forme des techniciens supérieurs polyvalents qui réalisent et exploitent des mesures. Le diplômé assure le choix, l'implantation et la mise en œuvre de la chaîne de mesures, depuis le capteur jusqu'à l'acquisition des signaux, l'exploitation des données et la transmission des résultats, dans un contexte de développement durable, économique, métrologique et d'assurance-qualité.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur au niveau 6, inscrit au RNCP 35480

Compétences visées

Assurer le choix, l'implantation et la mise en œuvre de la chaîne de mesures, depuis le capteur jusqu'à l'acquisition de données.

Effectuer l'exploitation des données et la transmission des résultats avec le respect d'un cahier des charges dans un contexte économique, métrologique et d'assurance-qualité

Contenu de la formation

3^{ème} année 2023-2024

Libellé	Volume horaire
SEMESTRE 5	243.5
Anglais R5.01	20
Culture Communication R5.02	20
PPP5 R5.03	6
Outils mathématiques et traitement du signal 2 R5.04	16.5
Méthodologie et Instrumentation pour l'analyse physico-chimique et la caractérisation des matériaux R5.MCPC.05 – Saé.MCPC.01	51.5
Méto et Qualité - Plans d'expérience R5.06	25
Etude de matériaux avancés R5.MCPC.07	51.5
Adaptation locale : Analyses électrochimiques avancées	27.5
Adaptation locale : Introduction aux NanoSciences	21.5
Portfolio 5	4
SEMESTRE 6	168
Anglais R6.01	15
Culture Communication R6.02	15
PPP6	5
Entreprise - Management R6.03	17.5
Métrologie et qualité R6.04	45.5
Ressource spécifique : Contrôle Non Destructif R6.MCPC.05 - Saé6.MCPC.01	32.5
Adaptation locale : Matériaux pour la microélectronique et Technologies de fabrication en salle blanche	27.5
Adaptation locale : Module éco-conception / Recyclage Matériaux	6
Portfolio 6	4
Activité en entreprise	-

Heures de présence = 487 heures

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Guillermo Martin

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire, elle fait l'objet de listes d'émargement.

Modalités d'enseignement : présentiel / hybride selon contexte sanitaire

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. La période passée en entreprise et le métier lié donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : 28 maximum

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Règles de délivrance du diplôme

Les unités d'enseignement sont acquises dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Le BUT s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive, soit par application des modalités de compensation. Une unité d'enseignement (UE) est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAE » est égale ou supérieure à 10.

Déroulement de la formation <ul style="list-style-type: none">De Septembre à Juin487 h en 3^{ème} année	Prérequis <ul style="list-style-type: none">Validation de la deuxième année du BUT Mesures PhysiquesDiplôme de niveau équivalent ou validation d'acquis	Lieu de formation <p>Département MP, IUT1 Grenoble, 17 quai Claude Bernard, 38000 Grenoble</p> <p>Contact : iut1.mp.alternance@univ-grenoble-alpes.fr Tél : 04 76 57 50 02</p>
Contact contrat d'apprentissage <p>CFA UGA Tél : 04 76 82 53 21 Gestionnaire : Service REA lut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Référent handicap du CFA Mission parcours spécifiques iut1.parcours-specifiques@univ-grenoble-alpes.fr</p>	Coût de la formation <p>Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage la formation est gratuite pour l'apprenti-e. Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise. Employeur public : se référer aux modalités de financement de la formation d'un alternant : lien vers les modalités de financement</p>	

2023-2024

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
1 V		1 D		1 M	Toussaint	1 V		1 L	J. de l'An	1 J		1 V		1 L	Pâques	1 M	F. Travail	1 S		1 L		1 J		1 D	
2 S		2 L		2 J	44	2 S		2 M		2 V		2 S		2 M		2 J	18	2 D		2 M		2 V		2 L	
3 D		3 M		3 V		3 D		3 M	1	3 S		3 D		3 M	14	3 V		3 L		3 M		3 S		3 M	
4 L		4 M	40	4 S		4 L		4 J		4 D		4 L		4 J		4 S		4 M		4 J	27	4 D		4 M	36
5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 M		5 V		5 D		5 M	23	5 J		5 L		5 J	
6 M	36	6 V		6 L		6 M	49	6 S		6 M		6 M	10	6 S		6 L		6 J		6 S		6 M		6 V	
7 J		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M	6	7 J		7 D		7 M	19	7 V		7 D		7 M	32	7 S	
8 V		8 D		8 M	45	8 V		8 L		8 J		8 V		8 L		8 M	Armistice	8 S		8 L		8 J		8 D	
9 S		9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 S		9 M		9 J	Ascension	9 D		9 M		9 V		9 L	
10 D		10 M		10 V		10 D		10 M	2	10 S		10 D		10 M	15	10 V	En entreprise	10 L		10 M	28	10 S		10 M	
11 L		11 M	41	11 S	Armistice	11 L		11 J		11 D		11 L		11 J		11 S		11 M		11 M		11 D		11 M	37
12 M		12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 M		12 V		12 D		12 M	24	12 J		12 L		12 J	
13 M	37	13 V		13 L		13 M	50	13 S		13 M		13 M	11	13 S		13 L		13 J		13 S		13 M	33	13 V	
14 J		14 S		14 M	46	14 J		14 D		14 M	7	14 J		14 D		14 M		14 V		14 D	Fête Nat.	14 M		14 S	
15 V		15 D		15 M		15 V		15 L		15 J		15 V		15 L		15 M	20	15 S		15 L		15 J	Assomption	15 D	
16 S		16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 V		16 L	
17 D		17 M		17 V		17 D		17 M	3	17 S		17 D		17 M	16	17 V		17 L		17 M	29	17 S		17 M	
18 L		18 M	42	18 S		18 L		18 J		18 D		18 L		18 J		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	38
19 M	Rentrée	19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 M		19 V		19 D		19 M	25	19 J		19 L		19 J	
20 M	38	20 V		20 L		20 M	51	20 S		20 M		20 M	12	20 S		20 L	Pentecôte**	20 J		20 S		20 M		20 V	
21 J		21 S		21 M		21 J		21 D		21 M	8	21 J		21 D		21 M		21 V		21 D		21 M	34	21 S	
22 V		22 D		22 M	47	22 V		22 L		22 J		22 V		22 D		22 L		22 S		22 D		22 J		22 D	
23 S		23 L		23 J		23 S		23 M		23 V		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M		23 V		23 L	
24 D		24 M		24 V		24 D		24 M	4	24 S		24 D		24 M	17	24 V		24 L	*Soutenance	24 M	30	24 S		24 M	
25 L		25 M	43	25 S		25 L	Noël	25 J		25 D		25 L		25 J		25 S		25 M	*Soutenance	25 J		25 D		25 M	39
26 M		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M		26 V		26 D		26 M	*Soutenance	26 J		26 L		26 J	
27 M		27 V		27 L		27 M	52	27 S		27 M		27 M	13	27 S		27 L		27 J		27 S		27 M		27 V	
28 J	39	28 S		28 M		28 J		28 D		28 M	9	28 J		28 D		28 M		28 V		28 D		28 M	35	28 S	
29 V		29 D		29 M	48	29 V		29 L		29 J		29 V		29 D		29 M		29 S		29 L		29 J		29 D	
29 V		30 L		30 J		30 S		30 M	5			30 S		30 M		30 J		30 D		30 M		30 V		30 L	
30 S		31 M				31 D		31 M				31 D				31 V						31 M		31 S	

Période à l'IUT

Période en entreprise

* La demi-journée de soutenance se déroulera sur le site de l'IUT1

** Le lundi de pentecôte peut être un jour travaillé en fonction de l'employeur, le stagiaire doit se renseigner auprès de son entreprise.